44e Année - N° 3277. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 13 Août 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

A la Citadelle

VERS PHEDRE

Demain les échos de la Citadelle qui semblent avoir pour les harmonies sublimes de Racine, un écho particulier, vont vibrer aux beaux vers. Une fois encore notre tragédienne nationale Mme Jeanne Delvair que Sisteron aime comme elle l'aime elle-même est encore notre hôte. Elle va cueillir un applaudissement unanime, ainsi que les bons artistes qui l'entourent. Mme Monys Prad, de l'Odéon, pas encore venue chez nous, ce qui est aussi le cas de Mlle Gaveau, de l'Odéon. MM. Balpétré, Rolla, Rozet, Girard, trouveront un public fidèle. M. Balpétré a réglé une mise en scène originale.

Tout sera parfait. Rien n'a été négligé. M. Marcel Provence a fait faire par MM. Fidèle et Carli un autel antique splendide.

Quant aux vers de Musset, ils raviront les amis de la poésie la plus délicate et la plus belle.

* * *

Cette magnifique représentation classique attirera une assistance d'élite. Déja ont promis d'y assister L.L. A.A. R.R. le Prince et la Princesse Charles Fernand de Bourbon, et la Comtesse de Clermont Tonnerre, amie éminente des arts alpins.

Le Supplice de Phèdre

O reine, en qui tressaille une femme hors nature,
Qui nourris l'âpreté d'un désir odieux,
Qui tord tes bras de chair en implorant les dieux
Qu'ils exaucent tes vœux de coupable aventure ;

Toi qui sens le remords, pourtant qui te torture,
Qui te cabres contre le mal insidieux,
Et diras à ton roi des éternels adieux
Avant d'aller finir dans une sépulture ;

Phèdre triste, éplorée et pantelante, vois ;
Ton Hippolyte perd les gestes et la voix
Quand s'approche à pas lents sa tremblante Aricie.

Et c'est pour te punir de ton amour malsain
Que la fatalité, dure, te supplicie
Par cet amour rival, plus pur, d'un autre sein.

Georges GEMINARD

Un pélerinage de Corses à la statue de Napoléon 1e à Laffrey, avec arrêt à Sisteron.

Nous lisons, dans le journal « La Corse » qu'une caravane de Corses, se rendant en pélerinage à Laffrey, sera de passage à Sisteron, le dimanche 14 Août.

Voici un aperçu de l'itinéraire :

Dimanche 14 Août. — Départ de Marseille pour Cujes Le Luc, Fréjus, L'Estérel, Cannes, Golfe-Juan, Grasse, arrivée vers 11 h. 45. Déjeuner à Grasse Arrêts au Luc et à Fréjus.

Départ à 13 h. 30 de Grasse pour Castellane, Barrème, Digne, Arrêt de 45 minutes à Digne pour la visite du Musée Napoléonien. Continuation sur Sisteron, arrivée vers 19 h. Diner et logement à Sisteron.

Lundi 15 août. — Petit déjeuner et départ à 6 h 30 pour Gap, le Col Bayard, Corps, La Mure, Laffrey. Arrivée vers 9 h. 15 et arrêt permettant d'assister à la cérémonie commémorative qui se déroulera sur la « Prairie de la Rencontre ». Après la cérémonie départ pour Grenoble où aura lieu le banquet du Pélerinage.

Nous espérons que ce groupe rencontrera dans notre ville un accueil des plus chaleureux et emportera un excellent souvenir.

CE QU'ON DIT

On dit que *les héritiers du père Tigace de la Silve, las de vivre dans l'indivision, prièrent instamment, au milieu de l'hiver dernier, le successeur de maître Laborde de procéder au partage des biens du défunt.*

On dit que *le notaire, malgré la bise et la neige, n'hésita pas à répondre à l'appel qui lui fournissait l'occasion chère à son cœur de retablir la paix dans une famille laborieuse.*

On dit *qu'après de longs et pénibles pourparlers il réussit enfin, sur le coup de minuit, à mettre debout un projet de partage agréable à tous les héritiers.*

On dit *qu'au moment de tirer les lots au sort, les femmes de la maison bousculèrent l'urne, chacune réclamant pour soi en vertu d'une promesse du père Tigace, un méchant sucrier considéré par ce dernier comme un porte-bonheur.*

On dit *que le notaire, ulcéré d'échouer au port, les menaça gravement, si elles s'obstinaient dans leur folie, de perdre leur part héréditaire et surtout le fameux sucrier.*

On dit *que, conformément à sa prédiction, l'héritage a été presque entièrement grignoté par les frais de justice et le sucrier attribué au notaire, en récompense de ses efforts de conciliation.*

On dit *que le notaire, encouragé par cette sentence à travailler au bonheur de l'espèce humaine, conte volontiers dans l'intimité, l'histoire du sucrier aux clients dont l'esprit de chicane lui fait monter la moutarde au nez.*

Chronique Sportive

Circuit des 3 vallées

C'est après-demain lundi 15 août, que se courra la course cycliste, dite Circuit des 3 vallées, organisée par le Sisteron-Vélo. Ce circuit, qui comprend 130 km. passera dans trois département, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes et la Drôme. Notons les communes les plus importantes qui seront traversées, Sisteron, La Motte, Claret, Monetier-Allemont, Laragne, Barret-le-Bas, Lachau Sèderon, Les Omergues, St-Vincent, Noyers, Sisteron.

Ce circuit, qui se classera un des plus beaux de la région, sera placé sous le contrôle de l'U. V. F. qui aura comme délégué M. Sulvan. Les commissaires de la course seront : MM. Gaillard, Barras, Latil, Tournier, Esclangon ; stater : Gaillard. Juges à l'arrivée : Barras, Latil, Gaillard.

Aussi nombreux sont les engagements. Au hasard, nous relevons les noms de : Lancetti, d'Antibes, qui nous vient avec un brillant palmarés, 1· au grand prix de l'Avenir et au brevet des 150 km., 2· au grand prix de Digne. Vendetti, 2· du tour du Vaucluse. Molinet, 1· du critérium des Alpes, Blanc, de Grenoble, Fayolle, qui vient de faire le Tour de France, dans les isolés, etc.. etc.. Nos jeunes as locaux, Chastel, Gaubert, Petit, représenteront du mieux qu'ils pourront notre ville, et feront un gros effort pour soutenir la lutte contre de rudes adversaires.

L'heure du départ sera donnée à 2 h. précises, l'arrivée selon l'horaire prévu aura lieu vers 19 h

Nous demandons instamment à tous ceux qui viendront applaudir l'arrivée de rester patiemment sur le cours Paul Arène pour dégager complètement la route et éviter les accidents et aussi les incidents. Il importe que le classement à l'arrivée présente toutes les garanties désirables et nous ne pouvons atteindre de résultat que si tout le monde est discipliné et si chacun reste à sa place.

D'autre part, nous tenons à aviser les intéressés que seules les voitures des commissaires et du comité sont autorisées à suivre la course Ces voitures seront munies d'un fanion spécial qui permettra de les distinguer facilement.

Il est essentiel pour la bonne marche de la course que l'encombrement soit réduit au minimum et cela dans l'intérêt de tous.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Hommage à Albert Bardonnenche. — Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de l'ex-arrondissement de Sisteron en apprenant la mort soudaine d'Albert Bardonnenche qui fut l'un membres fondateurs les plus dévoués de cette Association et qui, appelé en raison de sa situation à Barcelonnette se mit à l'œuvre pour créer dans cette localité l'A. M. A C. dont il était le Président, salue fraternellement sa mémoire et exprime à tous les camarades de Barcelonnette et de la vallée de l'Ubaye ses sincères condoléances.

L'Amicale de Sisteron n'oubliera pas avec quel dévouement éclairé et constant, Albert Bardonnenche a servi depuis de nombreuses années la cause des Mutilés, Anciens Combattants et victimes de la Guerre et son ardeur à la réalisation du front unique dans notre département de cette phalange de martyrs dont les droits sont sérieusement menacés.

Elle gardera de lui le souvenir d'un militant parfaitement désintéressé, d'un homme d'esprit élevé et d'un camarade loyal et affectueux.

Aujourd'hui qu'il n'est plus, nous avons l'impression que c'est nous qui avons eu ses dernières pensées, nous, qu'après les siens, il aimait plus que tout au monde, aussi, mes chers camarades tachons en continuant son œuvre de nous montrer dignes de son exemple.

Le Président, COLOMB.

Amicale des Mutilés et Anciens Combattants. — Le 12e Congrès de la Fédération Bas-Alpine des Mutilés, A. C. et des Victimes de la Guerre aura lieu cette année le 28 Août 1932, à 9 heures précises dans une des grandes salles des écoles publiques de la Mairie d'Annot. A l'issue de ce Congrès un cortège se formera et tous les congressistes iront déposer une Gerbe au monument aux Morts d'Annot Ensuite un vin d'honneur offert par la Société des Mutilés et A. C. d'Annot sera servi à tous les congressistes.

A 12 h. trois-quarts, un Banquet sous la Présidence d'honneur de M. le Préfet, MM. les Parlementaires et d'autres personnalités du département réunira les Congressistes sur la grande place des platanes et sera servi par MM. Philip et Grac. hôteliers en cette ville.

Nous rappelons que, les adhésions au banquet, fixé à 25 fr. devront parvenir au plus tard le 20 Août au camarade Colomb, Président de l'Amicale des Mutilés et A. C. à Sisteron.

Les délégués de notre Association devant représenter cette dernière au Congrès sont priés de se trouver le Dimanche 28 Août à 6 heures du matin sur la place du Monument.

Le président, COLOMB.

Une nouvelle. — Nous apprenons que bientôt sera dans notre ville le grand **Cirque Pinder** dont le réputation est mondiale, comprenant des artistes de premier ordre dont le travail surpasse tout ce qui s'est vu jusqu'ici et une cavalerie d'un dressage de haute école qui mérite d'être vu.

Nous donnerons dans nos prochains numéros le détail de la représentation que donnera ce Cirque au mois de septembre.

Concert, — La fanfare municipale de Gap, qui a choisi la ville de Sisteron pour sa sortie annuelle, donnera demain dimanche de 11 h. à midi un concert sur la place de la mairie.

Bal public. — A l'occasion de la représentation de *Phèdre* donnée demain dimanche à la Citadelle par les artistes de la Comédie Française et de l'Odéon, un bal public sera organisé par la municipalité rue Saunerie.

Ouverture du bal par le Boumas à 21 heures 30.

Comité des Mutilés et Combattants. — En vue de précéder au recensement des Associations des Mutilés et des Anciens Combattants, Messieurs les Présidents sont priés de vouloir bien faire connaître au Secrétariat du Comité des Mutilés et Anciens Combattants à Digne.

Le siège social, la composition du Conseil d'Administration, les noms des Membres, la date de déclaration à la Préfecture, l'objet de l'Association, sont titre et le nombre des Membres cotisants.

Les Associations qui groupent des Mutilés et des Anciens Combattants non pensionnés, sont invitées à indiquer le nombre de chacun d'eux.

Hygiène et Propreté. - Nous signalons à qui de droit l'état de malpropreté dans lequel se trouvent les cabinets de l'octroi par suite de l'absence de l'eau du canal en cet endroit.

Nous sommes en période de chaleurs et toutes précautions d'hygiène et de propreté doivent être prises

De même les ruelles et les andronnes n'ont pas encore reçu le revêtement annuel de chaux à base de grésil.

Concours de Boules. — Lundi 15 août, le Café de la Paix organise un grand concours de boules au cours Saint-Jaume Lancement du but à 1 h. 30 après-midi.

A Vendre. — **Chienne de chasse** courante, poils ras. S'adresser au bureau du journal.

© VILLE DE SISTERON

Travaux communaux. — Les entrepreneurs et maçons de nationalité française, domiciliés à Sisteron, qui désireraient exécuter les travaux communaux suivants :

1·) Recrépissage des façades du bureau d'octroi de la rue de Provence et recarrelage du bureau et de la cuisine.

2·) Réfection de la rampe d'accès du lavoir de la Coste.

Sont invités à prendre connaissance des devis déposés au secrétariat de la mairie.

Les offres pourront être adressées à M. le Maire sous pli cacheté jusqu'au samedi 20 août courant, inclus.

Voyageurs français se rendant en Suisse. — Il est de nouveau porté à la connaissance du public que les touristes français désireux de se rendre en Suisse, peuvent si leur séjour ne depasse pas trois mois pénétrer dans ces pays, sur production d'une carte d'identité délivrée par MM. les Maires ou Commissaires de police.

Peuvent également pénétrer en Suisse dans les mêmes conditions les français porteurs d'un passeport périmé.

S'il s'agit d'un séjour supérieur à trois mois la production d'un passeport non périmé est toujours obligatoire.

Automobiles. — Paiement des Droits. — Les possesseurs d'automobiles qui sont pourvus de permis de circulation dont la durée de validité n'est pas arrivée à expiration, ne sont pas tenus, pour acquitter l'impôt, de se présenter en personne ou par mandataire à la Caisse du Receveur des Contributions Indirectes. Ils ont la faculté de payer les droits, dont le détail figure sur le permis, par chèques bancaires, chèques et virements postaux, mandats contributions et mandats poste ordinaires émis à l'adresse du Receveur des Contributions Indirectes de leur résidence.

Des déplacements et des attentes leur sont ainsi évités. Pour recevoir la quittance et la vignette de contrôle à coller sur le permis de circulation afin de justifier que l'impôt a été versé il leur suffit de joindre à leur envoi une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 ou de majorer de 0 fr. 50 le montant de leur mandat ou de leur chèque.

La Route Napoléon. — Les fêtes de la Route Napoléon qui du Golfe Juan à Grenoble ont eu un si grand retentissement dans notre région viennent d'être reproduites en un magnifique album de 24 photographies en dégo, représentant les pays parcourus par Napoléon Ier à son retour de l'ile d'Elbe et par la caravane Napoléon.

Cet album bien relié et bien présenté est en vente à l'imprimerie-librairie Pascal Lieutier, Sisteron.

Coopérative "La Ruche Sisteronnaise". — A propos d'une note parue dans le *Sisteron-Journal* du 30 Juillet 1932 et insérée dans les convocations adressées aux sociétaires de "la Ruche Sisteronnaise" qui traite « d'égoïstes » un certain nombre de sociétaires, un groupe important de membres de La Ruche Sisteronnaise nous adresse la note suivante :

« Il est inadmissible qu'un conseil d'administration montre de l'incorrection vis à vis des sociétaires qui ne sont pas du même avis ; ce groupe qui represente la majorité (et cela sera établi à la prochaine assemblée générale) continue à protester pour tous les actes contraires aux statuts du conseil d'Administration et mène une campagne vigoureuse pour que l'on rentre sans tarder, dans la légalité.

Il faut que l'on sache que la Ruche n'est pas une agence de placement ni une source de sinécures. »

Nous déclarons une fois pour toutes nous tenir éloigné de cette controverse.

S. - J.

Etat-Civil

du 1· au 5 août 1932

NAISSANCES

Jeannine-Louise-Josette Gay, quartier du Plan Massot.

Décés

Joseph-Louis Latil, 84 ans, Faubourg la Baume.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES.

Néant

P. L. M.

Une belle excursion en montagne

Si vous désirez voir la montagne dans toute sa splendeur, allez d'Evian ou de Chamonix-Mont Blanc à Nice par les autocars de la Route des Alpes.

Ces autocars traversent les plus beaux paysages de la Savoie, du Dauphiné, du Briançonnais et du Queyras. Ils franchissent les plus hauts cols des Alpes : Galibier, Lautaret, Izoard, Vars

Entre Chamonix et le Col du Lautaret, deux itinéraires s'offrent à vous : l'un, par Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, la Grande Chartreuse et Grenoble ; l'autre, par les Gorges de l'Arly, Albertville, St-Jean-de-Maurienne.

Les services de la Route des Alpes constituent de véritables "trains de tourisme". Les itinéraires et les horaires fixés à l'avance sont scrupuleusement respectés.

Le voyageur peut s'engager du nord au sud, ou du sud au nord, parcourir l'ensemble des étapes, ou seulement une partie d'entre elles ; il peut les faire d'affilée, ou les espacer à son gré, en s'arrêtant dans les grands centres d'excursions traversés pour en visiter les environs.

Pour avoir des indications plus détaillées se renseigner auprès des gares ou bureaux de renseignements du P. L. M.

Conseil Pratique

Quelle que soit la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurézie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

CHASSEURS !

les meilleures cartouches chargées celles qui assureront votre succés

— **DIAMOND** —

à longue portée

Agent **C. FIASTRE**,

6, rue de Provence, SISTERON

Téléphone 80.

l'UNION

LE ROI DES CACAOS

sont ceux de l'Equateur et du Vénézuela, ceux précisément qui donnent à **tous les chocolats** cette **richesse incomparable.**

ANTHRACITES ET BOULETS

(prix raisonnables)

Bois de chauffage,

Charbons de bois, 40 fr. les 100 k.

— livraison à domicile —

S'adresser chez M. C. MAGAUD, camionneur, rue Saunerie, Sisteron.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Albert BARDONNENCHE et ses enfants Henriette, Edmonde, Charles.

Madame veuve Henriette BARDONNENCHE ;

Les familles CLERGUE, DUBREUIL, DAUMAS, DEVILLARD TROCCAZ VANDOIS et tous les parents remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décés de leur regretté

Albert BARDONNENCHE

Fondé de Pouvoirs de la Banque Maurice Gassier, leur époux, père fils, frère, beau-fils, beau-frére, neveu, cousin et allié, décédé à Barcelonnette le 6 Août 1932.

Je cherche à louer ou acheter petite **propriété rurale** 4 ou 5 pièces à proximité de Noyers-sur-Jabron, Sisteron ou Volonne. Ecrire M. LAUR, propriétaire Hôtel-de-la-Gare, Juan-les-Pins (A-M).

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Ecole

Sténo-Comptabilité

Dactylographie sur machine à écrire UNDERWOOD

M. ATTANASIO, à l'honneur d'informer le public que son école fonctionne à DIGNE, *8, rue du Jeu de Paume*

Elle prépare les élèves aux examens et aux concours divers.

Se faire inscrire.

Dr Audibert ROUSSET

(nez - gorge - oreilles)

33, Bd Philipon, MARSEILLE.

Consultations :

MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h

DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.

SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Etude de Me Jean ESMIEU

Notaire à SISTERON

APPORT

de

fonds de commerce en Société

Deuxième publication

Suivant acte reçu par M· **Jean ESMIEU**, notaire à SISTERON, le vingt huit Juillet mil neuf cent trente deux enregistré au bureau de Sisteron, le vingt neuf Juillet même mois folio 69, case 393, contenant les statuts de la Société **GARAGE MODERNE**, société à responsabilité limitée au capital de CENT MILLE francs, ayant pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de **Garage Réparation, Location, Achat et Vente de voitures Automobiles**, dont le siège est à SISTERON, avenue de la Gare, et formée pour une durée de quinze années à compter du premier Juillet mil neuf cent trente deux entre Monsieur François Théodore JOURDAN, garagiste, et Monsieur Marcel FIASTRE, mécanicien, demeurant l'un et l'autre à Sisteron, ledit Monsieur JOURDAN a fait apport à ladite société du fonds de commerce de **Garage et Réparations de Voitures Automobiles** connu sous le nom de :

GARAGE MODERNE

qu'il exploitait à Sisteron, avenue de la Gare.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la présente publication à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

(Insertion au "Bulletin Officiel du 10 août courant No 39.940.)

ESMIEU, notaire.

A louer de suite appartement remis à neuf. Eau, électricité, cabinets.

S'adresser à la librairie Lieutier.

Les articles de Pêche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, Sisteron.

Etudes de Me Guillaume Buès, et de Me Jean Esmieu, notaires à Sisteron

ADJUDICATION DE BAIL

A la requête de Monsieur Emile PARET, Conseiller Général, Maire de Sisteron, y domicilié, ayant agi en qualité de Maire et au nom de la commune de Sisteron.

Le **Dimanche vingt-huit Août** mil - neuf - cent - trente - deux, à **14 heures**, dans une des salles de la Mairie de **Sisteron**,

Il sera procédé par le ministère de Me **Buès** et de Me **Esmieu**, tous deux notaires à Sisteron, et sous les clauses, charges et conditions stipulées en un cahier des charges dressé par les dits notaires, à la date du neuf mars mil-neuf-cent-trente-deux à l'adjudication du **Bail du Domaine** ci-après-désigné, appartenant à la Commune de Sisteron.

Domaine Rural

situé sur le territoire de la commune de **Ribiers** (Hautes-Alpes) connu sous le nom de **"Petit Châtillon"** avec bâtiments d'habitation et d'exploitation.

Le Bail de ce domaine sera concédé sur une durée de six années entières, à partir du onze novembre mil-neuf-cent-trente-deux.

Mise à prix : Quatre-mille cinq cents fr. ci . **4.500 f.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès** où à Me **Esmieu**, notaires chargés de l'adiudication et dépositaires du cahier des charges.

BUES, notaire.

La Ruche Sisteronnaise

Société Coopérative de Consommation

Sisteron (Basses-Alpes)

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CONVOCATION

L'Assemblée Générale extraordinaire de LA RUCHE SISTERONNAISE, Société Anonyme à personnel et capital variable dont le siège social est à Sisteron, Rue Mercerie, se réunira dans la salle des Variétés à Sisteron le dimanche **21 août 1932, à 15 heures**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1· — Refonte des Statuts.

2· — Soumission à la loi du 7 mai 1917.

3· — Transformation de l'Assemblée Générale en Assemblée Générale à deux degrés.

4· — Renouvellement de tout le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée Générale est appelée à délibérer sur cet ordre du jour qui a été soumis à l'Assemblée Générale du 12 juin 1932, qui n'a pu délibérer à défaut du quorum prévu par la loi.

L'Administrateur - Délégué,

GALLISSIAN.

Note du Conseil. — La présence de tous les Coopérateurs à cette Assemblée est indispensable. Nous invitons particulièrement nos Sociétaires de la campagne, s'ils veulent que leur **voiture-magasin** continu à leur apporter les bienfaits de la Coopération. Venez défendre vous-même son développement qui se trouve menacé par l'égoïsme de certains. La présente convocation sera exigée à l'entrée de la salle.

Le Conseil d'Administration.

C 4 fournie à Représ.

par Compagnie pour vente grande marque Huile pour Autos et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0508, Marseille

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron

PURGE
d'hypothèques légales

A la requête de Monsieur Etienne Eugène PELLAT, instituteur, domicilié et demeurant à Hussein-Dey, département d'Alger (Algérie)

Et suivant exploit de Me Bertrand huissier à Sisteron, en date du cinq Août mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré.

Notifications ont été faites :

A Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal Civil de première instance de Digne.

Et à Monsieur Pierre TREZENE, propriétaire, domicilié et demeurant à Château-Arnoux.

» Ce dernier pris en sa qua-
« lité de subrogé-tuteur ad-
« hoc des mineurs : Paulette
« Marie - Thérèse VILLON,
« Andrée Blanche Louise
« VILLON et Rémi Louis
« VILLON, fonctions auxquel-
« les il a été nommé et qu'il
« a acceptées, suivant délibé-
« ration du conseil de famille
« des trois mineurs VILLON,
« sus-nommés, tenue sous la
« présidence de Monsieur le
« Juge de Paix du canton de
« Volonne, le vingt-neuf Juin
» mil-neuf-cent - trente-deux.

De l'expédition d'un acte dressé au Greffe du Tribunal Civil de Digne, le dix-neuf Juillet mil-neuf-cent-trente-deux, constatant le dépôt fait le même jour audit Greffe, d'une expédition collationnée d'un acte reçu par Me BUES, notaire à Sisteron, le vingt-trois Juin mil- neuf- cent- trente- deux, enregistré, contenant vente :

Par Madame Louise Léonie PERRYMOND, sans profession, veuve en premières noces, non remariée de Monsieur Joseph Fortuné Amédée BALMET, domiciliée et demeurant à Château-Arnoux.

Par Monsieur Alfred Paul BALMET, Propriétaire et Hôtelier, et Madame Blanche Marie COTI, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Cadenet (Vaucluse).

Par Madame Anne Marie Thérèse BALMET, sans profession, veuve en premières noces de Monsieur Marie Joseph VILLON, et épouse en secondes noces de Monsieur Casimir Victor ARNAUD mécanicien, qui l'a assistée et autorisée, domiciliés et demeurant ensemble à Carpentras (Vaucluse.)

Et par Monsieur Rémi Amédée BALMET, Employé de Commerce, domicilié et demeurant à Carpentras.

A Monsieur Etienne Eugène PELLAT, sus-nommé.

Les immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la Commune de Château - Arnoux (Basses-Alpes) appartenant aux vendeurs, indivisément entre eux, tant en pleine propriété, qu'en nue-propriété ou usufruit, savoir :

1e) Toute une propriété en nature de labour abandonné, sise au quartier d'Aco de Roubaud, sur laquelle se trouvent édifiés :

A) Un bâtiment se trouvant en bordure directe de la route nationale N° 85, ayant cave en sous-sol, rez-de-chaussée comprenant : cuisine, salle à manger, terrasse et remise ; premier étage comprenant cinq pièces et galetas au-dessus.

B) Et un petit bâtimeut isolé, à usage de lapinière et de porcherie, avec grenier au-dessus.

L'ensemble de cet immeuble paraît être cadastré sous le numéro 36 P de la section B, lieudit " Fontsubrane " pour une superficie de quatorze ares dix centiares.

2°) Une parcelle de terrain en nature de labour arrosable sise au quartier des Salettes, dénommée " Champ de Chaffrey " paraissant cadastrée sous les numéros : 196 P et 197 P de la section B, pour une contenance approximative de quarante-sept ares, trois centiares.

3°) et une parcelle de terrain sise au quartier de Fontsubrane dénommé " Le Champ de la Limace " paraissant cadastrée sous le numéro 32 P de la section B, pour une contenance de un are quarante-six centiares.

Cette vente a lieu moyennant le prix de
CINQUANTE MILLE FRANCS
quittancé en l'acte.

La présente insertion est faite conformément aux avis du Conseil d'Etat des Neuf Mai et Premier Juin mil-huit-cent-sept, pour parvenir à la purge des hypothèques légales non inscrites.

BUES, Notaire.

Etude de Me Guillaume BUES notaire à Sisteron.

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième et dernière Insertion

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à Sisteron, du vingt-cinq juillet mi-neuf-cent-trente-deux, Monsieur Paul Henri Clément GONDRE, coiffeur et Madame Hortense Marie PERRIN, sans profession, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur Kléber Marius BRUNEL, garçon coiffeur, domicilié et demeurant au dit lieu : un fonds de commerce de

SALON de COIFFURE pour hommes, et de vente d'articles de parfumerie et d'objets de toilette, situé à Sisteron, Rue Droite, N° 8, leur appartenant.

Cette vente a été publiée dans le *Bulletin Annexe du Journal Officiel*, du Samedi 6 août 1932.

Les oppositions, seront valablement reçues à Sisteron, en l'étude de M. BUES, notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la présente deuxième et dernière insertion.

BUES, notaire.

PIECES OR & ARGENT

La nouvelle pièce de 100 Francs en OR.

DERNIER AVIS D'ÉCHANGE

Le Service d'Echange des Pièces (R.C.S. 237.483 B) communique au Public :

D'après la Loi monétaire du 23 Juin 1928, toutes les anciennes pièces d'OR et d'ARGENT sont démonétisées et ont cessées d'avoir cours légal entre particuliers ; en conséquence sont refusées dans le commerce.

La mise en circulation des nouvelles monnaies étant commencée, il sera procédé pour la dernière fois à l'échange des anciennes pièces d'OR et d'ARGENT jusqu'à :

98 FRANCS

Par 20 FRANCS OR français ou étrangers

Le public a bien compris son intérêt, des millions de pièces ont été échangées.

Prenez sans retard le bénéfice que vous pouvez encore réaliser. Toutes les pièces sont admises, même par grosse quantité. Paiement de suite sans formalité. Pour ce dernier échange, allez de 9 heures à midi, à :

LARAGNE : Jeudi 18 Août, Hôtel Moderne ;

SISTERON : Mercredi 24 Août Hôtel Touring.

Dernier délai - Cloture Août 1932

A louer, appartement convenable, Eau, cabinets, électricité. Belle vue. L'appartement est meublé.

S'adresser au bureau du journal.

Plomberie - Ferblanterie - Zinguerie

Réparations — Articles de Ménage

LOUIS REVEST

Place de l'Horloge — SISTERON

Lampes — Réchauds « *Tito Landi* » accessoires et pièces de rechanges

Réchauds — Chauffe bains à essence, allumage direct à l'allumette, marche garantie avec assurance

Réchauds de toutes marques -o- Réparations

Cars Rapides
Marseille - Gap - Marseille

J. GALVEZ, Taxis à Sisteron

Téléphone 2.

Départ de Marseille 7 h.
14, place d'Aix.
passage à Sisteron 10 h. 20.
arrivée à Gap 11 h. 20.

Retour de Gap, départ 16 h.
Taverne Fred.
passage à Sisteron 17 h. 15.
Arrivée à Marseille 20 h. 15.

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - CUISINE

avec un seul appareil

le fourneau VÉBÉ

BOUTILLON & VEYRON

6, Rue des Bons-Enfants :: GRENOBLE

R. C. Grenoble 10.103 — Téléphone 9.60

Se trouve chez les bons Grainetiers, Epiciers, etc.. et au Syndicat Agricole
Pour le traitement à sec, employez le VITRIOLEX de la même Maison

---

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Spécialité de Filet

— Tout fait à la main —

Panneaux, Dessus de lits, etc..
Plafonniers en rubans, coussins
Fantaisies Parisiennes

S'adresser à Madame **PRIOU**, « aux Variétés ».

A VENDRE :

lapins gras. *S'adresser à M. BARTHELEMY, Café de la Mairie, Sisteron.*

---

l'Annuaire des Basses-Alpes

est en vente à l'Imprimerie-Librairie **P. LIEUTIER Sisteron.**

Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

Vieux journaux à vendre. S'adresser à l'imprimerie-papeterie Lieutier.

On demande un apprenti typographe, s'adresser au SISTERON-JOURNAL.

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

Françis JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Ford** | Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN

C4 IX

20.900 F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :

CHARMASSON & Cie A GAP

Agent pour l'arrondissement de Sisteron :

A. AILHAUD *Splendid - Garage*

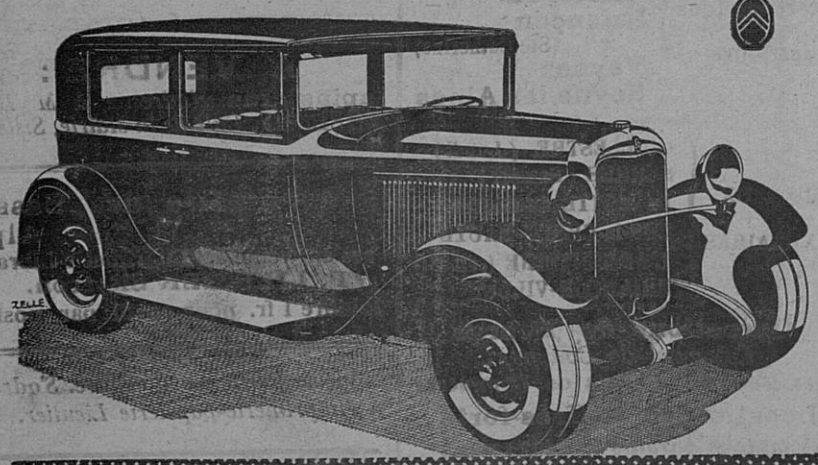

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente à la Librairie LIEUTIER,

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON